

Canada



Environnement
Canada

Environnement
Canada

DIV067

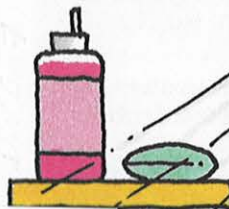
Ce que nous pouvons faire
pour l'environnement

3615585F

À la maison



LE PLAN VERT DU CANADA



Rég. Québec Biblio. Env. Canada Library



38 501 393





LE PLAN VERT DU CANADA

Au cours de la dernière décennie, nous sommes devenus de plus en plus conscients de l'étroite relation qui existe entre l'environnement, l'économie et la santé. Or, grâce à son Plan vert, le gouvernement canadien entend justement faire en sorte que la prospérité de l'économie repose sur la sauvegarde et la salubrité de l'environnement.

Le Plan vert du Canada se révèle en quelque sorte une formule de garantie pour l'avenir. L'essor économique passe par la salubrité de l'environnement. L'un ne va pas sans l'autre. La réussite du Plan vert dépend néanmoins des efforts de chacun de nous.

À cet égard, le gouvernement canadien s'est fixé les cinq objectifs suivants :

- la sécurité de l'environnement mondial;
- la salubrité de l'air, de l'eau et de la terre;
- la durabilité des ressources naturelles;
- la protection des espaces et des espèces; et
- un processus décisionnel respectueux de l'environnement.

La réalisation de ces objectifs suppose la collaboration des gouvernements et des citoyens du pays, car les actions des uns et des autres influent sur l'environnement.

Dans la présente plaquette, le lecteur trouvera plusieurs façons de protéger et d'assainir l'environnement. Ensemble, nous y parviendrons et, ensemble, nous connaissons un avenir prospère.

Jean Charest,
ministre de l'Environnement

Ce que nous pouvons faire pour l'environnement

À la maison

Adopter un mode de vie écologique nécessite une nouvelle façon de penser. La présente plaquette renferme un certain nombre de conseils que chacun de nous peut suivre pour changer sa façon d'agir dans la salle de bains, la cuisine, la buanderie, le garage et partout dans la maison.

Les choix que nous faisons et les gestes que nous posons sont déterminants pour l'avenir de l'environnement. Choisissons donc judicieusement et agissons sagement dès maintenant pour que notre planète devienne un endroit où il fait de plus en plus bon vivre.

Crédits

Préparé par la Direction générale des communications d'Environnement Canada

Conseillers pour la conception graphique et l'illustration :
Mantle & Overall Communications

Publié avec l'autorisation du ministre de l'Environnement

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1991

N° de catalogue EN21-77/1991F

ISBN 0-662-18866-7

Imprimé au Canada

Recyclé



Recycled



Économisez l'eau dans toute la maison

Le Canadien consomme environ 350 litres d'eau par jour, soit près de deux fois et demie la quantité d'eau consommée par l'Européen moyen. En suivant les conseils ci-dessous, vous réduirez la quantité d'eaux usées que vous produisez, ainsi que la quantité d'énergie nécessaire à l'approvisionnement en eau de votre maison.

- Installez un limiteur de débit dans les robinets et la pomme de douche pour réduire la consommation et le gaspillage.
- Fermez bien les robinets .
- Réparez sans tarder les robinets qui fuient. Une seule fuite peut faire perdre plusieurs milliers de litres d'eau par année.
- Faites des relevés périodiques de votre compteur d'eau tard le soir et tôt le lendemain. Comparez les chiffres pour voir s'il y a eu fuite pendant la nuit. Réparez toute fuite sans tarder.
- Isolez le chauffe-eau et les tuyaux pour obtenir de l'eau chaude plus rapidement et en gaspiller moins.



Économisez l'eau dans la salle de bains

Environ 75 p. 100 de l'eau que nous consommons à la maison est utilisée dans la salle de bains, où les toilettes constituent la principale source de consommation d'eau.

- Réduisez votre consommation d'eau dans le cabinet d'aisances d'environ 20 p. 100 en plaçant deux bouteilles en plastique de deux litres remplies d'eau dans le réservoir. Ou encore, économisez 50 p. 100 d'eau ou plus en installant un cabinet à faible débit d'eau.
- N'actionnez la chasse d'eau qu'au besoin.
- Vérifiez régulièrement si l'eau ne fuit pas dans la cuvette en mettant un peu de colorant alimentaire dans le réservoir. S'il se rend à la cuvette sans que vous actionniez la chasse d'eau, il y a une fuite. Réparez-la sans tarder.
- Vérifiez périodiquement si le flotteur et le robinet à clapet sont bien en place dans le réservoir. Remplacez les pièces au besoin.
- De même, vérifiez régulièrement l'étanchéité de la base de la cuvette et réparez les fuites au plus tôt.



■ Faites comme les marins quand vous prenez une douche, c'est-à-dire fermez l'eau pendant que vous vous savonnez et shampooinez, puis rincez-vous rapidement.

■ Les douches rapides consomment moins d'eau que les bains. Si vous préférez prendre un bain, ne remplissez que le quart de la baignoire.

■ Pour vous laver ou vous raser, remplissez le lavabo à moitié plutôt que de laisser couler l'eau. Vous consommerez ainsi 60 p. 100 moins d'eau. Faites gicler un peu d'eau pour nettoyer votre rasoir.

■ De même, quand vous vous brossez les dents, fermez le robinet au lieu de laisser couler l'eau, puis utilisez un verre pour vous rincer la bouche. Vous consommerez ainsi 80 p. 100 moins d'eau.

■ **Ne jetez jamais d'ordures dans les toilettes. Les déchets peuvent causer des problèmes aux stations d'épuration.**



Économisez l'eau dans la cuisine

■ Si vous lavez la vaisselle à la main, ou si vous lavez les fruits et les légumes, ne faites pas couler l'eau sans arrêt. Lavez-les dans un évier à demi rempli d'eau et rincez-les sous le robinet.

■ Si vous avez un lave-vaisselle, attendez qu'il soit plein avant de le mettre en marche et utilisez l'économiseur d'énergie ou le cycle le plus court.

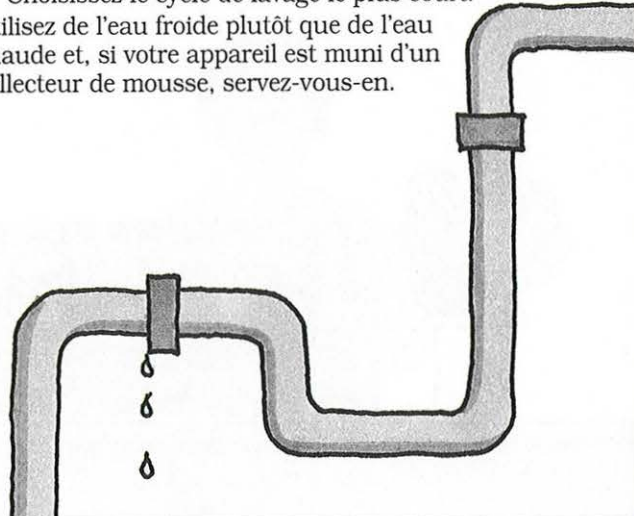
■ Si vous faites bouillir des légumes, utilisez juste assez d'eau pour les recouvrir et mettez le couvercle sur la casserole.

■ Gardez de l'eau au réfrigérateur au lieu de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle refroidisse.

Économisez l'eau dans la buanderie

■ Ne faites fonctionner la machine à laver qu'à pleine charge. Si votre appareil est muni d'un indicateur de niveau d'eau, réglez-le de façon à n'utiliser que l'eau nécessaire.

■ Choisissez le cycle de lavage le plus court. Utilisez de l'eau froide plutôt que de l'eau chaude et, si votre appareil est muni d'un collecteur de mousse, servez-vous-en.

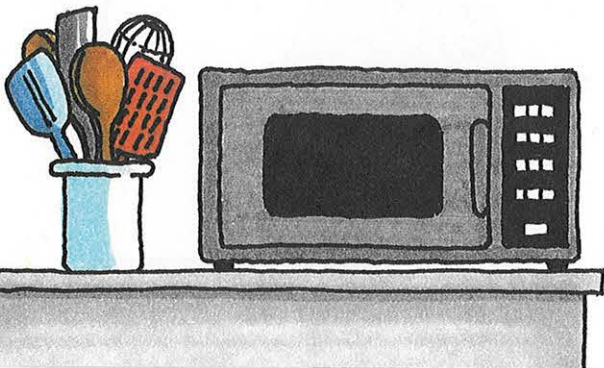


La conservation de l'énergie

Par habitant, les Canadiens sont les plus grands consommateurs d'énergie du monde.

De simples mesures de conservation vous permettront de réduire de beaucoup vos coûts d'énergie à la maison.

- Éteignez les lumières, fermez le téléviseur, la radio et la chaîne stéréo en quittant la pièce.
- Un éclairage fluorescent de 40 watts, composé de deux tubes de 1,22 m, répand quatre fois plus de lumière qu'une ampoule incandescente de 100 watts. Il dure en outre dix fois plus longtemps.



- Au lieu du four, servez-vous plutôt d'un auto-cuiseur ou du four à micro-ondes qui consomment moins d'énergie. Une cuisson lente économise l'énergie.
- En hiver, baissez le thermostat pendant la nuit et même le jour, quand vous vous absentez.
- Il suffit de deux à quatre heures pour réchauffer le moteur d'une voiture avec un chauffe-moteur. Si vous laissez la voiture branchée toute la nuit, il vous en coûte environ 8 \$ par mois. Une minuterie de chauffe-moteur permet d'économiser argent et énergie.
- Des doubles fenêtres et des doubles portes étanches permettent de réduire d'environ 15 p. 100 les pertes de chaleur et, en été, elles empêchent la fraîcheur de s'échapper.



Les produits ménagers dangereux

Il existe probablement plus de produits dangereux dans votre maison que vous ne le soupçonnez. Il peut s'agir de produits corrosifs, comme l'eau de Javel ou le nettoyeur pour le four; inflammables, comme les solvants et certaines cires pour les meubles; toxiques, comme les colorants pour le bois et les herbicides; ou réactifs, comme les bombes aérosol.

■ Vous pouvez obtenir auprès du fabricant une fiche technique sur les substances dangereuses contenues dans certains produits.

■ Demandez quels sont les jours de collecte de produits ménagers dangereux et où sont les dépôts prévus à cette fin dans votre localité. Tirez-en pleinement parti.

■ S'il n'existe pas de dépôt, mettez les restes de produits ménagers dangereux en lieu sûr en attendant la collecte de ces produits dans votre quartier. Suivez les directives sur la façon de les transporter sans danger au lieu indiqué.

■ **S'il n'existe pas de collecte ou de dépôt pour les produits dangereux dans votre localité, demandez à votre service municipal des travaux publics d'y voir.**



Le rangement des produits ménagers dangereux

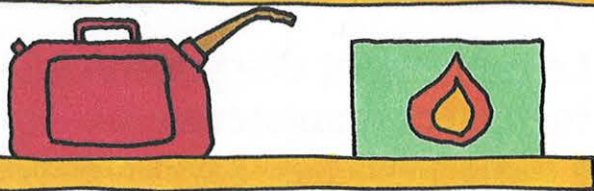
■ Rangez les produits dangereux dans leur emballage d'origine afin de pouvoir consulter les instructions sur leur manipulation et leur élimination. Vous éviterez ainsi la prolifération des contenants et les risques de méprise sur leur contenu.

■ Rangez les produits dangereux dans des contenants hermétiquement fermés, dans des endroits bien aérés et hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.

■ Prenez garde de ranger l'eau de Javel près de l'ammoniaque, ou les acides près de l'eau de Javel ou de l'ammoniaque. Le mélange d'eau de Javel et d'ammoniaque produit un gaz très toxique.

■ N'utilisez jamais d'anciens contenants de produits dangereux pour conserver d'autres produits.





Le recyclage des produits ménagers dangereux

- Si vous avez des produits dangereux dont vous ne voulez plus, sauf des médicaments et certains pesticides, offrez-les à un ami qui peut les utiliser.
- Faites don de vos surplus de peinture et d'autres produits à des groupes communautaires.
- Remettez-leur les produits dans l'emballage d'origine, avec les étiquettes, mises en garde et brochures explicatives qui les accompagnaient.

L'élimination des produits ménagers dangereux

Lisez attentivement les directives inscrites sur le contenant et suivez-les à la lettre avant de vous débarrasser des produits dangereux.

Pour éliminer...

les nettoyeurs pour four et pour cuvettes, les produits pour déboucher les conduits, l'eau de Javel, les désoxydants et autres produits acides et alcalins

- Essayez d'utiliser entièrement ces produits d'entretien ménager ou donnez-les à d'autres.



- Gardez les restes dans le contenant d'origine, hermétiquement fermé, dans un endroit frais et sec et hors de la portée des enfants ou des animaux domestiques, jusqu'à ce qu'ils puissent être apportés à un dépôt, où un exploitant licencié s'en chargera.
- Jetez les contenants vides, hermétiquement fermés, avec les ordures ménagères. N'y versez jamais d'autres produits.

Pour éliminer...

les peintures et les solvants, les détachants, les produits pour nettoyer les moquettes et polir les meubles, les cires à planchers, ainsi que les colles

- Essayez toujours d'utiliser entièrement ces produits ou donnez-les à d'autres.
- Fermez hermétiquement les contenants de produits dont vous ne voulez plus, mettez-les dans des sacs en plastique (recyclé) et gardez-les dans un endroit sûr jusqu'au moment d'aller les porter au dépôt désigné, ou jusqu'au jour de ramassage des produits dangereux dans votre localité.
- Laissez les diluants et les solvants reposer dans un contenant hermétique jusqu'à formation de dépôt. Retirez le liquide et réutilisez-le. Apportez-le reste à un dépôt pour produits dangereux.
- Ne réutilisez jamais les contenants vides pour d'autres produits. Jetez-les, hermétiquement fermés, avec les ordures ménagères.



Pour éliminer...

l'allume-barbecue, l'essence à briquet, l'essence, l'huile à moteur et le mazout

- Essayez de les utiliser entièrement.
- Apportez les restes dont vous ne voulez plus à un dépôt pour produits dangereux ou à une station-service affichant le symbole du recyclage.
- Jetez les contenants aux ordures, après vous être assuré qu'ils sont vides et bien fermés.

Pour éliminer...

les médicaments délivrés sur ordonnance ou en vente libre

- Ne donnez jamais à d'autres des médicaments délivrés sur ordonnance ou en vente libre. Demandez à votre pharmacien s'il accepte de reprendre les restes de médicament.
- Sinon, jetez-les dans la cuvette du cabinet. C'est la seule exception à la règle qui interdit d'y jeter des matières chimiques dangereuses, et ce, afin d'éviter que les enfants n'absorbent les médicaments. **Toutefois, prenez garde de jeter des antibiotiques dans les toilettes si vous avez une fosse septique, car ils risquent d'y détruire la flore bactérienne.**



■ Dans ce cas, il faudra broyer les antibiotiques en comprimés ou briser ceux en capsules, et puis les mêler à d'autres déchets.

■ Ne réutilisez pas les contenants vides. Jetez-les plutôt aux ordures.

Pour éliminer...

les pesticides d'intérieur et d'extérieur

- Essayez de les utiliser en suivant les instructions qui figurent sur l'étiquette.
- Pour vous défaire des restes, téléphonez à votre ministère provincial de l'Environnement, car les méthodes d'élimination varient selon le genre et la quantité de pesticides.
- Ne répandez jamais les pesticides dont vous voulez vous débarrasser dans votre jardin, dans les cours d'eau ou les lacs.
- Les contenants ne devraient jamais servir à d'autres fins.
- Assurez-vous que les contenants sont vides et bien fermés et jetez-les aux ordures.



Les mêmes conseils valent... pour quantité d'autres produits

- Ne jetez jamais de produits ménagers dangereux dans les toilettes, sauf les restes de médicaments que le pharmacien n'accepte pas de reprendre.
- Ne brûlez pas de produits ménagers dangereux dans la cheminée ni dans le jardin.
- Il ne faut jamais brûler, écraser ni percer les bombes aérosol. Elles peuvent exploser. Allez les porter au dépôt de produits dangereux.
- Les piles de lampes de poche, de radios, d'horloges, de montres, de calculatrices et de jouets contiennent de nombreux produits dangereux, en particulier du cadmium et du mercure. Ne les jetez pas aux ordures. Gardez-les dans un contenant hermétique jusqu'à ce que vous puissiez les porter à un dépôt pour déchets dangereux.

Des solutions maison

Votre placard de cuisine renferme sans doute des produits très efficaces pour l'entretien ménager.

- Lavez les fenêtres avec un mélange de 10 ml (2 c. à thé) de vinaigre et d'un litre (5 t.) d'eau.



- Débouchez les tuyaux de l'évier avec de l'eau bouillante contenant 60 ml (1/4 t. ou 4 c. à soupe) de bicarbonate de soude et 60 ml (1/4 t. ou 4 c. à soupe) de vinaigre.
- Nettoyez le four avec une solution d'eau et de bicarbonate de soude. Versez du sel sur les taches de graisse récentes et essuyez-les quelques minutes plus tard.
- Nettoyez les éviers et les surfaces de la salle de bains et de la cuisine avec un mélange de bicarbonate de soude et d'eau.
- Pour d'autres suggestions, lisez la fiche d'information *Solutions autres que les produits chimiques ménagers*, tirée de la trousse *Au secours!* qui figure dans la section « Je me renseigne ».

Les poêles à bois

Les poêles à bois produisent, entre autres, des particules et du monoxyde de carbone. Quand la combustion ne se fait pas bien, la production de ces substances augmente.

- Ne brûlez que du bois qui a séché pendant au moins six mois.
- Ne tassez pas les bûches les unes contre les autres dans le poêle.



- Utilisez peu de bûches et jetez-en plus souvent sur le feu au lieu de trop alimenter le poêle.
- Ouvrez le registre de tirage quelques secondes avant d'ajouter d'autres bûches.
- Ne fermez jamais le registre de façon à faire couvrir le feu par manque d'oxygène. Les feux couvants sont les pires agents de pollution.
- Ne faites jamais brûler d'ordures ménagères ni d'autres objets que du bois.
- S'il y a peu ou pas de vent, évitez de faire du feu. Sinon, utilisez moins de bois. Le vent disperse la fumée et en atténue l'effet sur l'environnement.
- Enlevez souvent les cendres pour éviter d'obstruer les prises d'air.

La pollution de l'air intérieur

Nos maisons hermétiques risquent d'emprisonner des gaz délétères, notamment le monoxyde de carbone, le formaldéhyde et le radon, sans compter la poussière, la fumée, le pollen, les champignons, les moisissures et toutes sortes de bactéries et de virus.

- Utilisez régulièrement la hotte de la cuisinière et le ventilateur de la salle de bains.
- Il importe d'ouvrir les fenêtres de temps à autre pour faire circuler l'air, mais sans toutefois gaspiller l'énergie.



- Veillez à la bonne aération des pièces où vous utilisez des produits contenant des substances chimiques dangereuses.
- Optez pour des moquettes et des tissus d'ameublement de fibres naturelles, ainsi que pour des produits d'entretien ménager, des solvants, des cires, des peintures et des vernis inoffensifs.

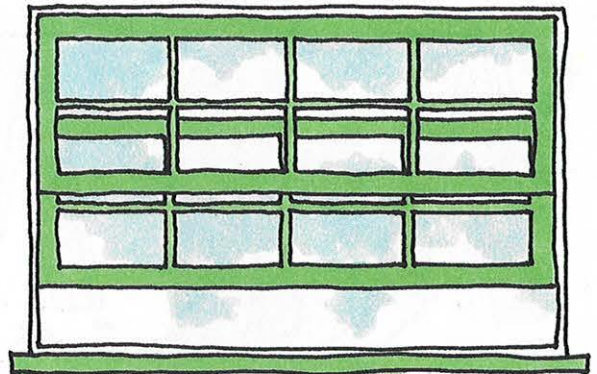
Les plantes d'intérieur et les insectes

- Au lieu de produits chimiques dangereux en aérosol, employez des savons insecticides pour vous débarrasser des insectes qui infestent les plantes de votre maison.

La rénovation des maisons

Vous songez à réparer ou à restaurer votre maison sous peu? Pensez écologiquement en suivant ces quelques conseils.

- Dans les maisons de plus de dix ans, et surtout dans celles de plus de cinquante ans, portez un masque pour décaper, car la vieille peinture peut contenir des quantités dangereuses de plomb.
- Apportez les écailles de peinture de plus de dix ans au dépôt pour produits dangereux.

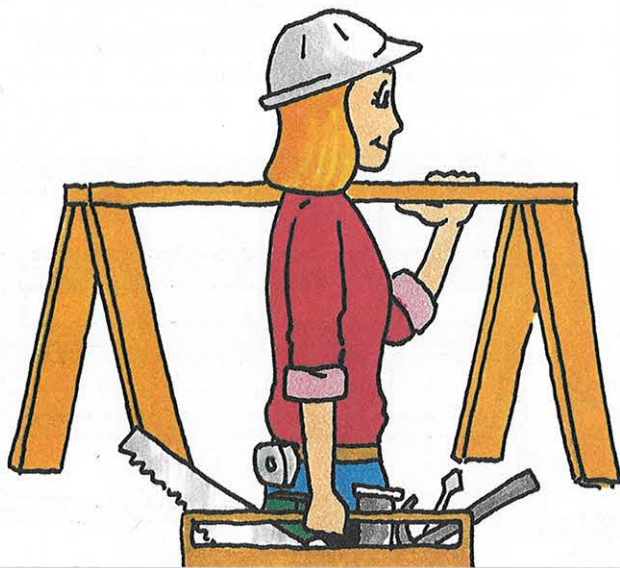


■ Si vous avez de grandes quantités d'écaillés de peinture de plus de cinquante ans, ou des morceaux de bois enduits de cette peinture, communiquez avec votre ministère provincial de l'Environnement pour savoir s'il y a, près de chez vous, une décharge où on utilise le procédé de lixiviation. Portez les déchets à cette décharge après les avoir mis dans un double sac en plastique.

■ Utilisez des peintures, décapants, teintures, vernis, cires, colles, adhésifs et produits d'entretien non toxiques.

■ L'amiante présente des dangers pour la santé des rénovateurs de vieilles maisons. Utilisé autrefois comme agent de renforcement ainsi que pour isoler et ignifuger les maisons, l'amiante est extrêmement toxique s'il est inhalé. Communiquez avec votre ministère provincial de la Santé pour savoir comment reconnaître et manipuler l'amiante.

■ Si vous devez utiliser des produits contenant des substances chimiques dangereuses, portez des gants de caoutchouc, des lunettes protectrices et un masque. Jetez les restes selon les instructions qui figurent sur l'étiquette.



■ Pour travailler le bois neuf traité sous pression aux produits chimiques, portez des gants de caoutchouc, des lunettes protectrices et un masque. Si possible, effectuez les travaux de sciage et d'usinage à l'extérieur. Lavez ensuite vos vêtements de travail à part et apportez la sciure et les restes de bois à un dépôt pour produits dangereux, au lieu de les brûler.

Les réservoirs de mazout

Un seul litre de mazout peut contaminer jusqu'à deux millions de litres d'eau.

■ Inspectez régulièrement votre réservoir de mazout pour détecter toute fuite.

■ Surveillez le niveau du mazout et vos habitudes de consommation pour détecter toute perte suspecte pouvant indiquer une fuite. Le cas échéant, faites-la réparer sans tarder.

■ Mettez une feuille en plastique sous le réservoir, de manière à pouvoir repérer les fuites et les contenir.

Pratiquez les 3 R

Au Canada, chaque personne produit en moyenne presque deux kilogrammes de déchets par jour, soit plus que tout autre citoyen du monde.

Initiez-vous aux 3 R : réduire, réutiliser et recycler. Certaines organisations ajoutent d'autres R, mais ces trois-là sont généralement considérés comme les plus importants.



En premier lieu, il nous faut **réduire** notre consommation.

Puis, la meilleure chose à faire consiste à **réutiliser** un article au maximum avant de nous en débarrasser.

Enfin, **recycler** permet de conserver les ressources forestières et minières et de réduire la pollution causée par les usines et l'élimination des ordures.

Voici un exemple qui illustre comment le recyclage fonctionne : le volume de papier journal qu'achète une seule famille en une année suffirait presque, s'il était recyclé, à isoler une maison.

Réduire

- N'achetez que ce dont vous avez réellement besoin. Autrement, ça vous coûte plus cher et, de toute façon, ça va à la poubelle.
- Évitez les produits suremballés. Ils sont peut-être plus commodes, mais ils coûtent plus cher et produisent inutilement des déchets.
- Pensez-y deux fois avant de jeter des articles qui ne fonctionnent plus ou qui sont usés. Du point de vue écologique, ne vaudrait-il pas mieux les réparer ou les repeindre?



■ Achetez des produits qui sont bien fabriqués et durables. Tout en réduisant les déchets, vous économisez du temps et de l'argent et vous évitez bien des ennuis.

■ Utilisez complètement les produits que vous avez avant d'en acheter d'autres.

Réutiliser

- Faites preuve d'imagination. Trouvez d'autres façons d'utiliser les choses au lieu de les jeter.
- Les bocaux de verre et les contenants en plastique vides peuvent servir à conserver les aliments en vrac, le bric-à-brac et les menus articles de votre atelier.
- Les sacs en plastique peuvent servir à nouveau pour les emplettes, mais aussi comme sacs à ordures, ou pour protéger des objets contre la poussière et la moisissure.
- Les boîtes en carton et les sacs de papier peuvent servir à entreposer des objets et seront utiles lors de votre prochain déménagement.
- Les boîtes de conserve peuvent servir de pots à fleurs ou à trier et à garder les menus articles de la maison ou de l'atelier.
- Le papier d'emballage, la ficelle, les élastiques et les attaches peuvent toujours resservir.
- S'il y a des articles dont vous ne savez que faire, donnez-les à d'autres qui sauront les utiliser.
- Les vêtements, les jouets, les meubles et presque tous les articles ménagers peuvent être donnés à des organismes de charité. Ou vous pouvez les vendre vous-même.
- Donnez vos livres et magazines à des hôpitaux, à des résidences pour personnes âgées, à des communautés religieuses, à des groupes sociaux ou à des écoles.

■ Dans les écoles et les garderies, de nombreux objets peuvent servir au bricolage. Téléphonnez pour savoir ce dont elles ont besoin.

Recycler

■ Communiquez avec les groupes écologiques de votre région pour en savoir davantage sur les programmes communautaires de recyclage et de collecte. Dans plusieurs municipalités, on recycle l'huile à moteur, les journaux, le verre et les boîtes de conserve. Certaines acceptent aussi d'autres matériaux comme le plastique et le carton ondulé.

■ Si vous êtes membre d'un cercle ou d'un organisme, incitez-le à participer à des activités de recyclage.

■ Achetez des produits faits de matières recyclées.

Je me renseigne

■ **Solutions autres que les produits chimiques ménagers.** Fiche d'information tirée de la trousse *Au secours!* publiée par la Direction des communications d'Environnement Canada de la région de l'Ouest et du Nord.

■ **Les Déchets ménagers dangereux.** Dépliant publié en 1984 par la Direction des communications d'Environnement Canada de la région de l'Atlantique et le ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse.



■ **Le Chauffage au bois en toute sécurité. Comment diminuer les risques de pollution atmosphérique et d'incendie.** Dépliant publié en 1985 par la Direction des communications d'Environnement Canada de la région de l'Atlantique et les ministères de l'Environnement des quatre provinces de l'Atlantique.

■ **Guide pour la famille et la maison.** S'adresser à la Fondation Harmonie du Canada, B.P. 3444, succursale D, 340, rue Laurier, Ottawa (Ontario) K1P 6P9. Prix : 7,50 \$ l'exemplaire.

■ **La Protection de l'environnement au quotidien,** publié par la Banque royale. S'adresser à la Fondation Harmonie du Canada (voir ci-dessus). Prix : 5 \$ l'exemplaire.

■ **Dépollution domestique - résumé,** Édition du CEPT, 1984. S'adresser au CRIE, B.P. 731, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Z3.

■ **Gare aux poisons chez vous,** ministère de la Santé de l'Ontario, Toronto, 1982. S'adresser à Publications Ontario, 5^e étage, 880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7V 1P5.

■ **Les Systèmes à fosse septique,** Centre d'information, ministère de l'Environnement de l'Ontario, 135, avenue St. Clair ouest, Toronto (Ontario) M4V 1P5.

■ **Les Déchets dangereux chez vous,** ministère de l'Environnement de l'Ontario (voir ci-dessus).

■ **Le Recyclage, un atout pour l'environnement,** ministère de l'Environnement de l'Ontario (voir ci-dessus).

■ **De moins en moins de déchets,** ministère de l'Environnement du Québec, 3900, rue Marly, Sainte-Foy (Québec) G1X 4E4.

■ **Le Tri à la source,** ministère de l'Environnement du Québec (voir ci-dessus).

■ **Emprisonnons la chaleur** et autres brochures, Centre de diffusion, Énergie, Mines et Ressources Canada, 580, rue Booth, Ottawa (Ontario) K1A 0E4.

Où trouver de l'aide

- **Région de l'Atlantique** (902) 426-7990
Agent des publications, Environnement Canada
Queen Square
15^e étage
45, promenade Alderney
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 2N6
- **Québec** (418) 648-7204
Direction des communications, Environnement Canada
B.P. 6060
4^e étage
3, rue Buade
Québec (Québec) G1R 4V7
(au Québec 1-800-463-4311)
- **Ontario** (416) 973-6467
Direction des communications, Environnement Canada
Bureau 600
25, avenue St. Clair est
Toronto (Ontario) M4T 1M2
- **Région de la capitale nationale** (819) 997-2800
Informathèque, Environnement Canada
351, boulevard Saint-Joseph
Hull (Québec) K1A 0H3
- **Manitoba** (204) 983-2021
Direction des communications, Environnement Canada
Bureau 703
457, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 3E8
- **Saskatchewan** (306) 780-6002
Direction des communications, Environnement Canada
Bureau 241
1901, avenue Victoria
Regina (Saskatchewan) S4P 3R4
- **Alberta et Territoires du Nord-Ouest** (403) 468-8075
Direction des communications, Environnement Canada
Twin Atria 2
Bureau 210
4999, 98^e Avenue
Edmonton (Alberta) T6B 2X3
- **Colombie-Britannique et Yukon** (604) 666-5900
Direction des communications, Environnement Canada
224, rue Esplanade ouest
North Vancouver (Colombie-Britannique) V7M 3H7

Pour plus de renseignements

Si vous désirez faire des commentaires sur la présente plaquette ou obtenir d'autres brochures sur l'environnement, veuillez vous adresser à

L'Informathèque
351, boulevard Saint-Joseph
Hull (Québec)
K1A 0H3

(819) 997-2800

À l'extérieur de la région de la capitale nationale, composez sans frais le 1-800-668-6767.

Also available under the title *What We Can Do For Our Environment: In The Home.*

